

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 26 janvier 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202201-15

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 11 janvier 2022.

La recherche a permis de retracer des documents concernant votre demande. Vous les trouverez ci-joints. Cependant, nous ne détenons pas de document concernant les autres années et les autres points mentionnés dans votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2